Paris, le jeudi 20 mai 2021

COMMUNIQUE DE PRESSE

Régions de France et la Conférence des Présidents d'Université signent un nouvel accord de partenariat

Ce jeudi 20 mai 2021, Renaud MUSELIER, Président de Régions de France et Manuel TUNON de LARA, Président de la Conférence des présidents d'université (CPU), ont signé une nouvelle convention destinée à encadrer le partenariat entre les deux institutions et répondre aux défis posés par la crise sanitaire et la relance économique.

Un partenariat étroit entre **Régions de France** et la **CPU** est engagé depuis 2009 que les partenaires souhaitent consolider et approfondir, dans une période où plus que jamais la collaboration entre collectivités territoriales et acteurs de l'enseignement supérieur est nécessaire pour affronter ensemble les défis auxquels étudiants, personnels de l'enseignement supérieur et de la recherche, et acteurs locaux sont confrontés.

Par cette nouvelle convention, un objectif commun : agir ensemble face aux bouleversements du paysage de l'enseignement supérieur et de la recherche et participer au développement économique et à l'attractivité des territoires.

Les axes suivants de coopération ont été identifiés :

- Vie étudiante et réussite professionnelle
- Soutien à la recherche et aux jeunes chercheurs, particulièrement aux doctorants
- Valorisation des dispositifs de transfert technologique et de l'innovation
- Développement économique
- Stratégie européenne commune
- Renforcement de la concertation entre les exécutifs régionaux et les universités.

Durant cette année, dès le renouvellement des exécutifs régionaux, la CPU et Régions de France organiseront des moments formels d'échanges sur ces axes pour répondre avec l'ensemble des acteurs aux urgences et initier des actions structurantes. Sur les enjeux du moment, les liens entre l'université et la région sont essentiels. Si l'intensité de ces relations dépendent du poids des histoires locales et de la densité de l'écosystème universitaire, la confirmation d'une déclinaison régionale de l'enseignement supérieur , de la recherche et de l'innovation s'impose pour accroître la coopération et la solidarité.

Contact presse :
Régions de France : Violaine Hacke – violaine.hacke@regions-france.org – 06 28 47 53 55
Conférence des présidents d'université : Johanne Ferry Dély – jfd@cpu.fr – 06 07 53 06 66

- **Régions de France** est une association régie par la loi du 1er juillet 1901 qui représente les régions métropolitaines et d'outre-mer et les collectivités territoriales assimilées auprès des pouvoirs publics.
  Elle a pour objet :
  - d'organiser la concertation entre les collectivités adhérentes et d'élaborer des propositions et positions communes ;
  - d'assurer leur représentation auprès des pouvoirs publics nationaux et européens ;
  - de défendre leurs intérêts matériels et moraux, y compris devant les juridictions ;
  - de promouvoir le fait régional ;
  - de contribuer à l'approfondissement de la décentralisation régionale ;
  - d'apporter un concours technique et juridique aux présidents des collectivités adhérentes et à leurs collaborateurs ;
  - de mener des actions en lien avec ses partenaires ;
  - de réaliser des études et publications.

- La **Conférence des présidents d'université** (CPU) est une association régie par la loi de 1901 reconnue d'utilité publique qui rassemble les dirigeants exécutifs des universités et d'établissements d'enseignement supérieur et de recherche afin de porter la voix et les valeurs des universités dans le débat public.
  Représentant plus d'1,8 million d'étudiants et 200 000 personnels, la CPU est, depuis 50 ans, force de proposition et de négociation auprès des pouvoirs publics, des différents acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche, des partenaires économiques et sociaux et des institutions territoriales, nationales et internationales. La CPU réagit aux évolutions du monde de l'enseignement supérieur et de la recherche et propose des éléments de transformation. La CPU a de plus un rôle croissant envers la société et le grand public, afin de faire mieux connaître les universités, leurs débouchés et réussites, et les apports que doit permettre la recherche de haut niveau qui y est conduite, dans tous les champs de la connaissance.